



Procédure d'inscription du 05 au 27 juin 2025

- Documents à remettre au secrétariat de l'Athénée :
 - Copie de la décision d'orientation
 - Copie du bilan de fin de cycle 4 (résumé)
 - Formulaire d'inscription dûment rempli
 - Certificat de résidence élargi au nom de l'élève (*à télécharger sur www.myquichet.lu ou à demander auprès de l'administration communale*)
 - Photo d'identité récente de l'élève
- Vous n'avez pas besoin de remettre les bilans intermédiaires ni les grilles du développement de compétences, voire le bilan des compétences
- Veuillez limiter votre inscription à un seul établissement d'enseignement secondaire
- Pour la classe musicale, seront admis en classe musicale les jeunes qui peuvent se prévaloir de deux années de pratique instrumentale et de notions de solfège.
- Pour la classe sportive, l'admission se fait sur dossier dans lequel l'élève expliquera ses compétences sportives et sa motivation d'intégrer une telle classe ; il informera sur ses activités sportives.